

Appel à candidature 2025

Date limite : jusqu'au 29/06 compris

Documents d'artistes PACA

Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur documente l'activité des artistes visuel·le·s de la région. Nous éditons avec eux sur documentsdartistes.org des dossiers monographiques rendant compte de leur travail et de son évolution. C'est une collaboration sur le long terme qui s'engage.

Conditions de candidature

Installé·e·s sur le territoire, les artistes retenu·e·s résident dans la région et exposent régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger [centres d'art, musées d'art contemporain, galeries et structures associatives].

Comité de sélection

Une fois par an, un comité de sélection composé de personnes dont la compétence est reconnue dans le milieu artistique lié à l'art contemporain [artiste, institutionnel·le, galeriste, critique d'art, directeur·rice de centre d'art...] est réuni.

Le comité, composé de huit à dix membres, est renouvelable par partie. Il associe des personnalités actives dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des artistes du fonds documentaire et des opérateur·rice·s extérieur·e·s à la région. C'est à travers le regard de ces professionnel·le·s de l'art que se construit le fonds documentaire.

Pour candidater

Merci de nous faire parvenir votre dossier artistique **au format .pdf** à l'adresse info@documentsdartistes.org ou par un service de transfert de fichier.

Le dossier artistique doit comprendre :

- votre année de naissance, vos coordonnées, la mention de la ou des galerie(s) [le cas échéant]
- une bio-bibliographie exhaustive et actualisée [expositions personnelles et collectives, publications, œuvres dans l'espace public, résidences, formation...]
- des visuels [vues d'œuvres et d'expositions] avec descriptifs et légendes [titres, matériaux, dimensions, années, lieux d'expositions...], et des liens vers des extraits vidéos et/ou sonores [le cas échéant]
- texte(s) de présentation de votre démarche artistique
- adresse(s) de site(s) internet présentant votre travail
- ainsi que tous les éléments complémentaires que vous jugerez utiles à la compréhension de votre travail



Les documents sont à réunir dans **UN SEUL PDF (30Mo max)** nommé de la manière suivante : **nom-prenom**

Calendrier

La réception des dossiers se fera jusqu'au **29/06 compris**.
La commission se tiendra en septembre.

Important

Les candidatures **ne seront pas acceptées** dans les cas suivants :

- dossiers incomplets
- dossiers non conformes aux conditions ci-dessus [mal nommés, composés de plusieurs fichiers, trop lourds]
- dossiers reçus après la date limite

Une confirmation de candidature sera envoyée par email après réception et vérification du dossier.

Les dossiers non retenus par le comité ne pourront être représentés l'année suivante.

En candidatant, vous attestez avoir lu et accepté nos conditions générales d'utilisation [cliquez ici pour les consulter](#)